

# École et garderie

## Inscription école « Le Nauzon »



Vous devez vous rendre à la mairie afin de remplir un "certificat d'inscription" et vous devez fournir :

- le livret de famille
- le carnet de santé - vaccinations
- un certificat médical du médecin - aptitude à la vie scolaire
- en cas de changement d'établissement scolaire, le certificat de radiation.

Une fois ce dossier constitué et le certificat d'inscription signé par la maire, vous devez prendre contact avec la directrice de l'école afin de convenir ensemble d'un rendez-vous.

## Garderie

### Horaires d'accueil :

La garderie est ouverte tous les jours d'école :

- le matin de 7h à 8h40
-

le soir de 16h10 à 18h30

**Tarifs:**

- 

8€ le carnet de 20 tickets. Les carnets sont à acheter à la mairie

- 

**7h/7h45**

**7h45/8h45**

**MATIN**

1 ticket : 0.40 €/enfant

1 ticket : 0.40 €/enfant

**16h10 /18h30**

**SOIR**

2 tickets : 0.80 €/enfant

Quel que soit la durée

- 

Une fiche d'inscription doit être impérativement complétée par les parents dont les enfants fréquentent la garderie, même occasionnellement.

Le registre de présence devra être signé par les parents.